

Communiqué de presse

Le Sondage national des médecins révèle une forte croissance de l'utilisation des technologies de l'information chez les médecins du Canada

Ottawa – Le 2 décembre 2014 – Plus de médecins canadiens que jamais adoptent les technologies de l'information. De nouvelles données du Sondage national des médecins (SNM) de 2014 montrent qu'une hausse marquée de l'utilisation des technologies de l'information s'est produite depuis 2007 et 2010, années des sondages précédents.

Soixante-quinze pour cent des médecins disent utiliser les dossiers électroniques pour entrer ou récupérer les données cliniques des patients, ce qu'ils font à partir d'un ordinateur de table ou d'un ordinateur portable. La proportion des utilisateurs de dossiers électroniques a donc triplé depuis 2007, alors qu'elle était de 26 %.

« On assiste à une forte croissance de l'utilisation des technologies de l'information, partout au Canada », a dit le D^r Cecil Rorabeck, président du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. « Non seulement les médecins utilisent davantage les technologies de l'information, mais ils et elles constatent aussi que l'informatique les aide à offrir à leurs patients des soins de grande qualité. »

Soixante-cinq pour cent des médecins (soit une augmentation de neuf points de pourcentage par rapport à l'an dernier) ont dit constater une amélioration ou une grande amélioration de la qualité des soins depuis la mise en œuvre du dossier électronique dans leur pratique. Les médecins de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario étaient les plus susceptibles d'utiliser les dossiers électroniques (près de 81 % dans chaque cas). Les médecins œuvrant en oncologie signalent une très forte utilisation des dossiers électroniques : 96 % chez les radio-oncologues, 97 % chez les oncologues médicaux et 77 % chez les médecins de famille

« C'est formidable de voir que les médecins de famille adoptent de plus en plus les systèmes de dossier électronique et les outils informatiques », dit le Dr Gary Mazowita, président du Collège des médecins de famille du Canada. « Ces systèmes permettent un accès plus rapide aux résultats des examens et accélèrent la revue des listes de médicaments et des interactions médicamenteuses. Il sera important à l'avenir, pour assurer l'efficacité maximale de la technologie, d'en améliorer certaines dimensions, notamment le soutien technique, la compatibilité des systèmes et les mécanismes de protection de la vie privée. »

Les avantages des technologies de l'information les plus souvent signalés sont notamment l'accès aux résultats d'examens de laboratoire ainsi que la possibilité de consulter le dossier d'un patient à distance et de recevoir des avis de résultats critiques ou des avertissements au sujet des médicaments.

Les médecins utilisent aussi de plus en plus les outils informatiques autres que le dossier électronique. L'outil de consultation des résultats d'examens de laboratoire ou d'épreuves diagnostiques est le plus fréquemment utilisé, à 80 % (par rapport à 38 % en 2010). Cinquante-huit pour cent des médecins utilisent des outils électroniques pour revoir les médicaments que prend un patient et 45 %, pour consulter les avertissements d'interactions médicamenteuses ou pour envoyer des demandes de consultation à d'autres médecins.

Les médecins ont signalé de nombreux obstacles qui entravent l'accès à l'information : les problèmes techniques (52 %), les problèmes de compatibilité avec d'autres systèmes

(46%) et les problèmes de sécurité ou de pare-feu informatique (26 %).

« L'adoption des technologies de l'information par les médecins a atteint un point tournant : en résultat, nous commençons à constater d'importantes améliorations de la qualité et de l'efficacité des soins », a dit la D^{re} Cindy Forbes, présidente désignée de l'Association médicale canadienne. « Les gouvernements doivent toutefois faire leur part et continuer à soutenir financièrement les efforts des médecins qui souhaitent implanter les DME dans leur pratique, si nous voulons réaliser toute la promesse des systèmes numériques à l'échelle du système. »

La formulation du sondage de 2014 était basée sur les éditions antérieures du questionnaire, mais portait plus particulièrement sur l'utilisation des technologies de l'information par les médecins du Canada. Cette année, plus de 10 000 médecins autorisés de toutes les régions du pays ont répondu au sondage, en ligne.

Depuis 2004, le SNM est la plus importante enquête réalisée au Canada pour obtenir les points de vue des médecins, des médecins résidents et des étudiants en médecine au sujet d'une vaste gamme d'enjeux liés aux soins de santé.

Le SNM est le fruit d'une collaboration entre le Collège des médecins de famille du Canada, l'Association médicale canadienne et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Le site Web du SNM 2014 (sondagenationaldesmedecins.ca) affiche les résultats par province et par spécialité, ainsi qu'en fonction d'un certain nombre de caractéristiques démographiques des répondants.

Quelques chiffres intéressants

- De plus en plus de médecins peuvent accéder à leurs dossiers électroniques à partir de leur bureau, de leur clinique ou d'un centre de santé communautaire (64 %) et à partir d'un hôpital (62 %).
- C'est en Alberta (40 %), puis en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et en Ontario (tous à 35 %) que l'utilisation exclusive des systèmes électroniques est la plus répandue.
- Il est aussi de plus en plus courant que les dossiers électroniques servent d'outil de gestion de la maladie chronique d'un patient : 82 % des médecins de famille et 68 % des autres spécialistes qui traitent les maladies chroniques s'en servent ainsi.
- 25 % des médecins du Canada disent utiliser les technologies de télésanté ou de télémédecine dans leur pratique, ce qui représente une augmentation de 13 % en 10 ans. C'est à Terre-Neuve-et-Labrador que l'on utilise le plus ces technologies pour consulter les autres fournisseurs de soins (56 %).
- Vingt-neuf pour cent des médecins disent utiliser exclusivement le dossier électronique de préférence au papier. Les médecins de famille (42 %), les anatomo-pathologistes (45 %) et les médecins spécialisés en radiologie diagnostique (51%) sont les plus nombreux à avoir fait entièrement le virage électronique.

Veillez visiter [le Document d'information du SNM 2014.](#)

Pour en savoir davantage, veuillez visiter www.sondagenationaldesmedecins.ca, ou communiquer avec nous à info@nationalphysiciansurvey.ca.

Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada est le point d'ancrage de la médecine spécialisée au Canada; il établit les normes en formation médicale postdoctorale, appuie le développement professionnel continu de ses 44 000 membres et favorise l'innovation du système de santé partout au pays.

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) est le porte-parole de la médecine familiale au Canada. Représentant plus de 32 000 membres d'un bout à l'autre du pays, le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) est l'organisme professionnel responsable de l'établissement des normes de formation, de certification et d'apprentissage continu des médecins de famille. Le Collège offre des programmes et services de qualité, appuie l'enseignement et la recherche en médecine familiale et défend les intérêts des médecins de famille et de la spécialité de la médecine familiale. Le CMFC procède à l'agrément des programmes de résidence en médecine familiale dans les 17 facultés de médecine du Canada.

L'Association médicale canadienne (AMC) est le porte-parole national des médecins du Canada. Fondée en 1867, l'AMC est un organisme professionnel à participation volontaire qui représente plus de 80 000 médecins du Canada et comprend 12 associations médicales provinciales et territoriales ainsi que 60 organisations médicales nationales. L'AMC a pour mission d'aider les médecins à prendre soin des patients. L'AMC exercera son leadership pour mobiliser et servir les médecins, et elle agira en qualité de porte-parole national pour défendre les normes les plus élevées en matière de santé et de soins de santé.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes :

Tom McMillan, principal spécialiste, Communications
Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada
613-730-8177, poste 474
tmcmillan@royalcollege.ca

Jayne Johnston, gestionnaire, Communications
Collège des médecins de famille du Canada
905-629-0900, poste 303
jjohnston@cfpc.ca

Lucie Boileau, conseillère principale
Communication et Rayonnement public
Association médicale canadienne
Tél. : 800-663-7336/613-731-8610 poste 1266
Cell. : 613-447-0866
lucie.boileau@cma.ca

Ashley Drew, Assistante aux communications
Collège des médecins de famille du Canada
905-629-0900 poste 407
adrew@cfpc.ca

Dominique Jolicoeur
Agente des communications
Association médicale canadienne
Tél. : 800-663-7336/613-731-8610 poste 2038
Cell.: 613-809-5669
dominique.jolicoeur@cma.ca